



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 7 juillet 2024

CREATION DE POSTE

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 juillet 2024
Nombre de membres en exercice : 23
Quorum : 12

Étaient présents (16) ou représentés (5) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, Bénédicte BORREL, *Jean-Paul BOUVIER représenté par Valérie ROUX*, Bernard DUCREUX, *Francis GILBERT représenté par Dominique GUELON*, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, *Magali LEWICKI représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET*, Arnaud MITORAJ *représenté par Patricia FOUGERE*, Sophie PICOT, Alexandra PIRON, Laurence RAGI, Aline TETEVIDE, *Valéry VIALARD représenté par Henri-Bernard BOULINGUEZ*

Étaient absents ou excusés (2) :

Julie DURIEZ, Xavier Dubois

Secrétaire de séance : Martine MATHELY

Vu que l'actuel responsable du centre technique quitte ses fonctions en août 2024,

Vu le projet de réorganisation du centre technique municipal et la nouvelle répartition des missions,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité:

- De créer, à compter du 1^{er} septembre 2024, un poste d'agent de maîtrise à temps complet pour l'emploi d'adjoint au responsable du centre technique municipal

Fait et signé le : 11 juillet 2024 à Orcet
Publié le : 11 juillet 2024



Le Maire,

Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.